

8639/22

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 01 juin 2022

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 01 juin 2022

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision d'exécution du Conseil mettant en oeuvre la décision 2012/642/PESC
concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Biélorussie et de
l'implication de la Biélorussie dans l'agression russe contre l'Ukraine**

E16791

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes